

## INFO PARENTS

L'association sportive du lycée Pravaz est ouverte à tous les élèves inscrits. Le gymnase est ouvert tous les midis de 12h 10 à 13h et le mercredi de 13 à 16h.

Les licenciés ont la possibilité de s'entraîner dans un but de compétition ou simplement de loisirs.

Les activités proposées ces dernières années :

- ✕ sports collectifs : hand ; basket ; volley
- ✕ badminton ; tennis de table ; tennis ;
- ✕ gymnastique ; cirque ; danse ;
- ✕ musculation ; step
- ✕ tir à l'arc
- ✕ course d'orientation
- ✕ raids multi-activité de plein air

Un planning est établi en début d'année pour organiser les différentes activités sur la semaine. En cas de compétition, un calendrier des rencontres est donné aux élèves ou envoyé par mail.

Les élèves inscrits reçoivent une carte de priorité pour le self.

### INSCRIPTION :

- ✕ autorisation parentale
- ✕ certificat médical (fourni) signé du médecin
- ✕ chartre du licencié signée par l'élève
- ✕ cotisation : 20€
  - En espèces
  - Par chèque à l'ordre «A.S. lycée Pravaz »

Nous vous attendons nombreux !

sportives salutations  
les professeurs d'EPS

**NOUS CONTACTER**

[as.lycee-pravaz@laposte.net](mailto:as.lycee-pravaz@laposte.net)

## CHARTRE DU LICENCIÉ UNSS

**1)** Est considéré comme adhérent à l'association sportive du Lycée Pravaz l'élève licencié (voir auprès des professeurs d'EPS les modalités d'inscription).

**2)** Seuls les élèves licenciés et porteurs d'un **justificatif** (carton de licence, document du professeur d'EPS) pourront participer aux activités de l'association sportive.

**3)** Les non licenciés ne seront pas acceptés dans le gymnase de 12h à 13h15, la semaine et le mercredi après midi sous peine de sanction (2heures de retenue voire plus si nécessaire).

**4)** Règles de fonctionnement :

- La tenue de sport est **obligatoire**.
- L'élève choisit une activité et une seule par ordre de pratique.
- Les **horaires de pratique** doivent être parfaitement respectés :

Arrivée : 12h15 au plus tard,

Départ : 13h15 au plus tard.

- L'élève **s'engage à installer et ranger le matériel**.
- A son arrivée l'élève :

a) Se met en tenue,

b) Demande et installe le matériel nécessaire.

**5)** L'élève s'engage à **prévenir l'enseignant** en cas de dégradation du matériel.

**6)** L'élève doit se comporter en « **bon citoyen** » : respecter le matériel, les autres participants et le présent règlement.

**7)** En cas le manquement grave et répété des **sanctions** seront prises à l'encontre de l'élève fautif :

- **Exclusion temporaire** de l'association sportive.
- **Exclusion définitive** sans remboursement de cotisation.

Nom :

Prénom :

*Signature :*